



Cessez le feu!
Halte aux crimes de guerre!
Stop aux atteintes du droit international!

La **FSU 73** condamne les crimes de guerre perpétrés par le Hamas. En aucun cas la fin ne justifie les moyens. La FSU 73 exprime sa profonde inquiétude pour les populations prises au piège dans les combats.

Pour la FSU, il est intolérable de s'en prendre aux populations civiles.

La réaction de l'État israélien visant elle aussi la population civile et punissant collectivement les gazaouis est aussi inacceptable. Elle entraîne la région dans une escalade de violences. Cette attaque sanglante du Hamas est une conséquence tragique de la politique agressive et meurtrière du gouvernement Israélien à l'égard des Palestiniens des territoires occupés, mais aussi de ses politiques colonisatrices et annexionnistes, faites de violation du droit international et de crimes de guerre depuis 70 ans.

Le règlement du conflit israélo-palestinien ne pourra se faire que dans le **respect du droit international** systématiquement bafoué par l'État israélien. Le retrait des troupes des territoires occupés, la fin de la colonisation, celle des discriminations subies par les Palestiniens en Israël et dans les territoires occupés, la reconnaissance internationale de l'État palestinien sont les seules bases possibles pour aller vers la paix.

La **FSU 73 appelle à un cessez-le-feu immédiat et à un règlement pacifique du conflit, sur la base des résolutions de l'ONU**. Elle appelle le gouvernement français à reconnaître l'État palestinien, et à faire pression sur les belligérants, pour qu'ils entament des négociations de paix, sur la base du droit international et de la justice.

La FSU 73 appelle à rejoindre le rassemblement de ce jeudi 12 octobre à 18h devant la Préfecture de Chambéry pour réclamer : un cessez-le feu immédiat, l'arrêt des crimes de guerre et le respect du droit international et des droits humains en Palestine et Israël.

Chambéry, le 11 octobre 2023